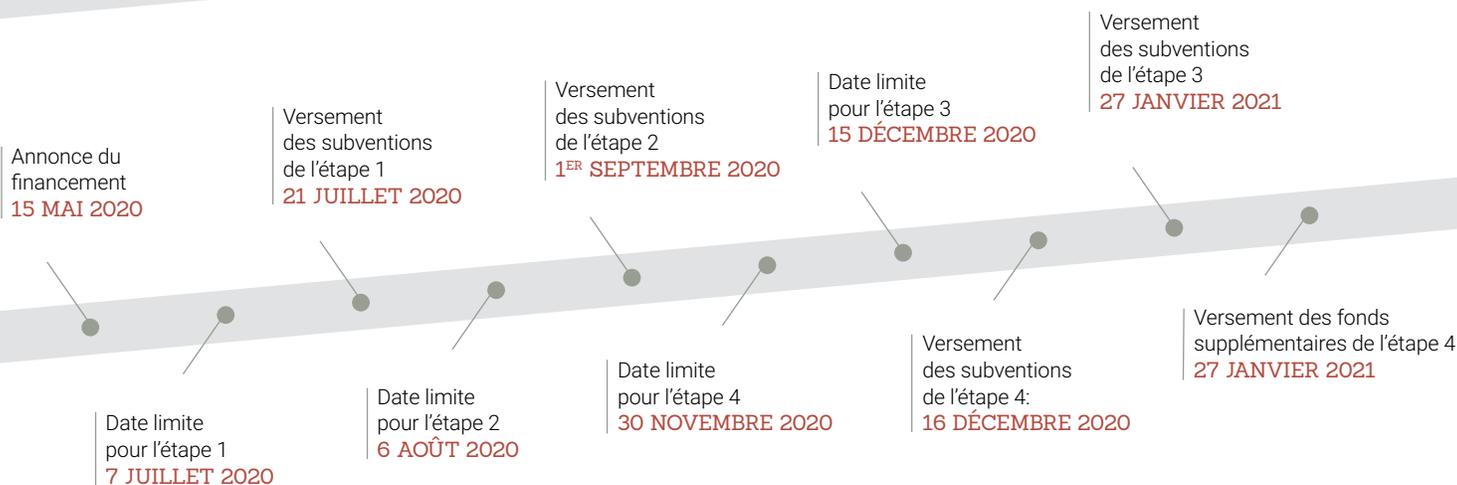


FONDS D'URGENCE POUR LA CONTINUITÉ DE LA RECHERCHE AU CANADA

Le 15 mai 2020, le gouvernement fédéral a annoncé une aide pour le milieu de la recherche dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19. C'est ainsi que le **Fonds d'urgence pour la continuité de la recherche au Canada** a vu le jour. Ce programme temporaire avait pour but d'aider les universités et les établissements de recherche touchés par la pandémie de COVID-19.

Le Fonds d'urgence pour la continuité de la recherche au Canada a été administré par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) au nom du CRSH, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et des Instituts de recherche en santé du Canada. Le Comité de coordination de la recherche au Canada assure la surveillance stratégique du Fonds et approuve les subventions.



LES ÉTABLISSEMENTS ONT REÇU

416 M\$

Soutien salarial : 323 M\$

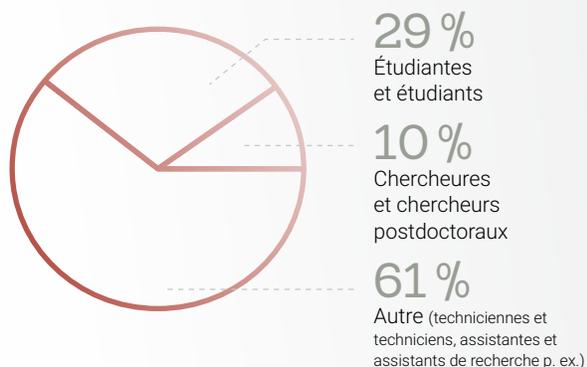
Maintien et reprise des activités de recherche : 93 M\$

Nombre d'universités aidées : 65

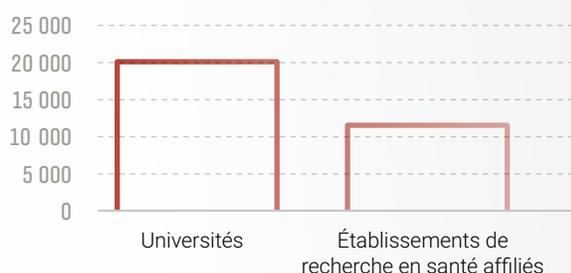
Nombre d'établissements de recherche en santé affiliés aidés : 61



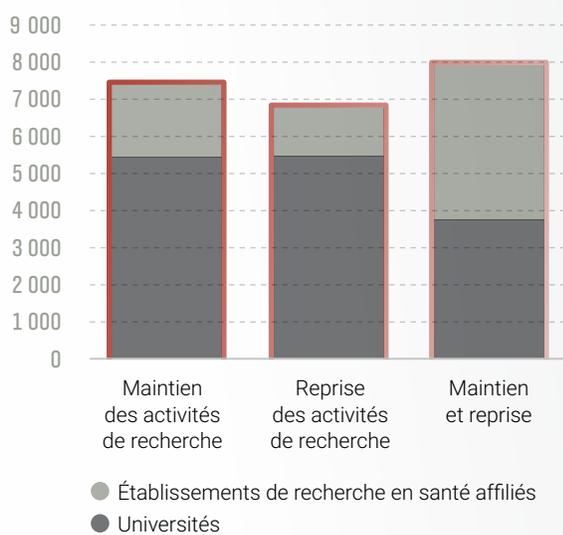
Étudiantes et étudiants, chercheures et chercheurs postdoctoraux et autre personnel de recherche aidés



± 32 000 membres du personnel de recherche aidés



± 22 000 projets de recherche aidés



ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Pour recevoir des fonds, les universités et les établissements de recherche en santé devaient satisfaire aux exigences du Fonds en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

Toutes les universités et tous les établissements de recherche en santé financés ont créé un comité aux fins de l'attribution des fonds. La composition de ce comité devait être représentative de la diversité du milieu de la recherche. Chaque comité a établi une stratégie visant à :

- réduire les effets négatifs des préjugés inconscients et des obstacles systémiques sur l'attribution des fonds;
- tenir compte des répercussions de la pandémie sur la vie des chercheurs, qui, par exemple, devaient s'occuper des enfants, étaient à risque de contracter la COVID-19 ou faisaient face à d'autres situations particulières;
- garantir un accès équitable au financement à des recherches qui sortent des sentiers battus, se fondent sur les modes de connaissances autochtones, s'écartent des courants disciplinaires dominants ou sont axées sur des questions ayant trait au genre, à la race ou au statut minoritaire.